

2022.06.24.CDAS76_compte-rendu	3
2022.04.28.CDAS76_CR_intersyndical	7
2022.02.24.CDAS76_CR_intersyndical	11



Compte rendu du CDAS du 24 juin 2022

Le nouveau président du CDAS, M GirouDET DRFIP demande à chacun de se présenter brièvement.

Après la lecture de la liminaire intersyndicale, dénonçant surtout la réforme destructrice de notre réseau d'action sociale, le président a répondu à cette liminaire en déroulant son ordre du jour normalement et il a donc commencé avec un diaporama d'avril 2022 du Secrétariat Général sur la réforme de l'action sociale.

1. Présentation du diaporama sur la réforme avec les solutions retenues par l'administration

En résumé, cette réforme s'appuie sur des travaux de réflexion engagés en 2018 avec des axes vus en concertation avec la Secrétaire générale au CNAS le 05 octobre 2020.

Cette réforme est présentée comme :

« La volonté de maintenir le même niveau de prestations, la faire évoluer pour répondre aux attentes et besoins des agents ».

Cependant force est de constater que lors de cette réflexion des ventes de résidences EPAF ont été décidées avec maintien de 7 résidences seulement qui seront rénovées grâce au produit de la vente de toutes les autres (qui restera au crédit de l'Action sociale, nous dit-on encore...).

La Baule sera la première résidence à bénéficier de cette rénovation à hauteur de 2 millions d'euros, les travaux commenceront en octobre 2022 et se poursuivront jusqu'en 2024.

Concernant les personnels de ces résidences vendues, des ruptures conventionnelles ont été signées pour 62 personnes sur 66 !! Avec l'accord des agents nous dit-on !!!

« Quant au réseau social, désormais il doit être organisé sur un échelon régional tout en maintenant un guichet de proximité. »

La formulation est la même que le Nouveau Réseau de Proximité.

C'est pourquoi les instances syndicales se battent pour maintenir des délégués départementaux car ces instances de proximité comme pour les accueils fiscaux de proximité ne répondent pas aux attentes réelles des personnes comme on veut bien nous le présenter.

Solidaires Finances est intervenu pour dénoncer cette volonté de supprimer l'humain en le remplaçant par des moyens informatiques, un comble pour des actions sociales !

Les fédérations syndicales du ministère ont obtenu que le CDAS reste au niveau départemental et garde ses moyens d'agir.

Cependant un délégué sera nommé au niveau régional, l'appel à candidature pour la Seine Maritime en juillet permettra de mettre en place l'agent de catégorie A entre octobre et décembre 2022, pour selon l'administration, faire le lien entre les délégations départementales et le secrétariat général. Encore un échelon de plus !

2. Approbation du PV du 28 avril 2022.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Crédits d'actions locales : compte rendu 2021 et présentation CAL 2022.

CAL 2021 : Présentation Cathy Terrier

Point sur les effectifs : il est constaté une baisse des actifs 87 agents en moins (liée aux suppressions d'emploi et départs à la retraite non-remplacés) et 100 enfants qui basculent dans les ados et sortent du CAL.

La baisse de l'effectif a malheureusement une répercussion directe sur le budget alloué.

Dépenses de fonctionnement

74 201 euros en 2021

67 726 euros en 2020.

La déléguée déplore de ne plus disposer du listing des retraités et ainsi de ne plus avoir les adresses mails et postales, elle recherche des solutions pour pallier à cela tout en respectant les règles de la CNIL. Elle a donc contacté les assistantes sociales qui ont sans doute possibilité de récupérer les adresses et les méls des volontaires. Les enveloppes CAL sont calculées avec le nombre de retraités ne l'oublions pas, d'où l'importance d'en avoir une idée précise !

Elle nous confirme le départ en retraite d'un médecin de prévention (Docteur Bahaut) et l'arrivée d'une infirmière Mme Chevalier.

Déclinaisons des actions 2021

Le Président est d'accord sur le principe de l'utilisation des QF pour les actions mais fait remarquer que l'action sociale est pour tous.

Nouveau marché Crèches en 2021 commun avec la SRIAS, ce qui donne beaucoup de travail à la déléguée qui doit jongler et s'entendre avec la gestionnaire de la PFRH à la Préfecture de Rouen.

Pour la restauration, au niveau national, 41 % de rationnaires en moins pour 2021, concernant l'Agria de Rouen, l'AG a eu lieu très récemment, malgré les travaux de la Cité, l'activité semble reprendre en 2022 .

Mais la période de fermeture de 15 jours en décembre a amené des réactions vives car aucun moyen de remplacement possible pour 15 jours même les titres-restaurant (seulement prévu pour un mois).

Une nouveauté qui a eu du succès en 2021, l'aide au logement étudiant qui est plus souple que le prêt étudiant, moins importante mais non remboursable.

Sur l'action « aide au permis », le président évoquait son expérience passée où l'action consistait à délivrer des bons pour payer la première leçon de conduite uniquement mais à tous.

Pour le panier garni offert aux retraités de 2021 à Noël, le retour a été très positif, pas de moment festif à l'instant de quitter les services, mais ce joli colis pour Noël leur a remis du baume au coeur.

Malgré la pandémie, nous avons réussi à organiser nos spectacles de Noël fin novembre 1245 personnes pour 3 spectacles en Seine Maritime. Le séjour Retraités à Saint-Lary a lui aussi pu être mis en place pour le plus grand bonheur des participants.

CAL 2022 :

Spectacles de Noël :

Représentations samedi 27 novembre et mercredi 1 décembre

L'arbre de Noël de Rouen se tiendra comme tous les ans au théâtre Charles Dullin mais celui-ci sera en travaux l'année prochaine jusqu'en 2024.

Quant au spectacle du Havre, la salle habituelle étant en travaux, le spectacle se déroulera au théâtre de l'Hôtel de ville. Il y aura donc deux séances, la deuxième étant remplie seulement de 80 personnes pour 450 pour le moment (il reste une semaine pour s'inscrire).

Abonnements : Bayard/ Milan relancés.

Pour le cadre A niveau régional qui devrait arriver en octobre, un plan du bureau a été fourni au secrétariat général. Il lui faut un bureau seul.

Le délégué du département 50 s'est porté volontaire pour s'occuper du département 61 sa charge le permettant.

Sorties :

Suite à la journée sortie des retraités à Honfleur (bateau, restaurant et visite libre), des participants, enthousiastes, soumettent d'autres idées pour une future sortie : La baie de somme, le Mont Saint Michel....

Pièce de théâtre sur Paris : action qui a eu du succès, le seul bémol un problème de climatisation qui a rendu le transport très pénible compte tenu de la température extérieure (40°).

Château de Versailles : L'action a suscité un vif intérêt deux cars ont été remplis, avec une liste d'attente ce qui nous a amené à demander d'étudier la possibilité de proposer une nouvelle date avec deux cars.

Solidaires est intervenu pour demander s'il reste du budget que l'action « sortie libre à Paris » soit organisée. Elle est peu chère et ouverte à tous même aux retraités.

Autre action :

Consultations psychologues la moitié des séances ont été prises en charge par le CHSCT ainsi l'argent budgété retombera dans l'escarcelle du CDAS et permettra d'envisager d'autres actions.

4. Questions diverses:

Intervention de Mme CHABARDIN, correspondante sociale des douanes de Rouen et Présidente du Comité régional de la MGEFI sur le thème de l'action de santé publique de cette année : "Prendre son coeur en main", à ce titre la MGEFI et la Mutualité Française proposent des demi-journées sur différents sites qui devront être programmées à l'automne.

Quant à la 3^e cité administrative (implantation de l'Insee et la Direction des douanes, INPI, divers services de police...) prévue près de l'hôtel de Police Rive gauche, Solidaires appelle à la vigilance afin qu'un restaurant administratif soit créé dans les locaux. Cela est rarement prévu.

Prochaine date du CDAS : le mardi 18 octobre 2022.



Compte rendu CDAS du 28/04/2022

En réponse à la liminaire intersyndicale (FO-CGT-Solidaires-CFDT), le président a tenté de nous rassurer sur la réforme du réseau de proximité de l'Action Sociale.

L'intersyndicale à ces « propos rassurants » n'a pu s'empêcher de faire le parallèle avec les propos rassurants énoncés lors de l'annonce des réformes des retraites ou encore lors des restructurations de nos réseaux (douanes-DGFIP) :

Ayez confiance !!! Tout va bien, madame la marquise....

1) Introduction et point sur la réforme de l'Action Sociale.

Plus sérieusement nous n'avons aucune confiance dans ces réformes dans le contexte actuel de la casse du réseau. On change l'organisation car la Direction Générale n'affecte pas les effectifs nécessaires pour l'action sociale.

Nous avons déjà expérimenté une pseudo-organisation avec la régionalisation : les actions reviennent plus chères avec l'action sociale qu'en individuel !!!

Sur les premières réformes négatives du réseau, l'intersyndicale est revenue sur les résidences EPAF et notamment sur les réservations hors périodes en pension complète devenues impossibles.

Le Président a indiqué que le plan de 2022 a été élaboré rapidement mais qu'en 2023 il n'y aura pas d'amélioration sur les pensions complètes et séjours hors période. L'offre sera sûrement plus large, par contre. A voir !

Le président est intervenu sur la méconnaissance des prestations sociales. Pour l'Intersyndicale il ne s'agit pas de méconnaissance mais plutôt d'un renoncement suite à la difficulté des procédures.

Pour nous, le délégué régional sera l'agent exécutif du Secrétariat Général.

Nous avons bien noté que les fiches de postes n'étaient plus ouvertes au cadre C et nous espérons que notre déléguée bénéficiera de la reconnaissance de son administration pour une promotion amplement méritée.

Pour la Normandie nous avons actuellement 4 délégués : 2 (76) 1 (14) 1 (27) et 1 poste en cours de recrutement pour le 50 mais quid du 61 ?

2) Approbation du procès-verbal du 28 février 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Crédits d'Actions Locales : vote sur les actions retenues lors du groupe de travail et sur le tirage au sort par QF.

Pour rappel le budget local est de 81 779,00 €.

Suite au GT du 11 Mars 2022, les opérations suivantes ont été retenues:

- **Arbre de Noël** : Le spectacle a été choisi lors du GT.

La séance du Havre aura lieu dans le Petit théâtre sur 2 séances, le Théâtre de l'Hôtel Ville étant en travaux.

Le budget de l'arbre de Noël est de 55 000 €. L'augmentation du prix des jouets pourraient impacter le budget. L'application MICADO sera ouverte jusqu'à fin juin.

A noter que le marché de jouet se termine en mai 2022. Un nouveau marché devra être constitué. L'Intersyndicale rappelle qu'elle exige des cadeaux et non des chèques cadeaux pour tous les enfants quel que soit l'âge comme veut l'imposer le ministère.

Pour information, la Seine-maritime en 2022 a récupéré 1853 € pour les chèques cadeaux non utilisés. Nous encourageons les collègues à utiliser les bons cadeaux, et de ne pas hésiter à contacter l'Action Sociale pour l'usage de ces bons.

- **Sortie Honfleur pour les retraités** : Elle aura lieu le 17 mai 2022 : 123 participants sur les 2400 envois effectués par la délégation.

Le coût de cette sortie est de 90 €, prise en charge à moitié par l'Action Sociale.

- **Le budget de psychologue** est ramené à 3500 € du fait de la prise en charge le CHS de la même somme.

- **L'opération Bayard** est reconduite pour un budget de 4000 € pour les enfants de – 15 ans. Cette action est soumise selon le QF.

Pour rappel :

QF	< 1200 €	1201 € à 2000 €	> 2001 €
Aide	40 €	30 €	20 €

- **Sortie Château de Versailles** : Visite du château, du trianon et des jardins avec audio-guide

Cette sortie est prévue le 24 septembre avec transport sans restauration.

La société Perrier Voyage est retenue avec deux cars de 49 personnes pour un montant de 68 € par adulte et 50 € pour les enfants de -12 ans (coût réel)

Cette action est aussi soumise au QF et représente un budget de 2872 €

QF	< 1200 €	1201 € à 2000 €	> 2001 €
Enfant de – de 12 ans	5 €	5 €	5 €
Adulte	10 €	15 €	20 €

- Pièce de théâtre Paris et Paris en liberté :

« un couple magique » au théâtre des bouffes Parisiennes, en attente de devis cette opération devrait se tenir en juin. Cette opération sera aussi soumise au QF.

Un temps sera laissé aux collègues pour se promener à Paris.

Pour l'intersyndicale, il est important que l'ensemble des agents de notre ministère puissent bénéficier de l'Action Sociale, en tenant compte des quotients familiaux.

Ces 3 prestations : Bayard / Versailles / Paris en liberté avec théâtre ont été voté à l'unanimité des organisations syndicales présentes.

En fin de séance la déléguée nous a informé du départ en retraite du 2^{ème} médecin de prévention. Nous espérons son remplacement rapidement....

4) Questions diverses:

Nous sommes revenus sur le Fonds d'Initiative Local (FIL) : Le budget est de 100 000 € au niveau national.

Une première Opération a été lancée en 2019 et la proposition faite par le 76 a été rejetée par Bercy: il s'agissait d'ateliers enfants le mercredi après midi.

Une réflexion sera lancée en Seine-Maritime dans le cadre d'un groupe de travail pour étudier les possibilités.

Pour terminer, la déléguée nous a fait un topo sur l'action de l'aide au permis de conduire lancée l'an dernier à titre expérimental.

Sur les 15 dossiers :

1 n'a pas pu bénéficier de l'aide car l'auto-école a fait faillite.

5 sont encore en attente de factures, non réglées. Dont 3 sont fortement compromis devant la complexité de la procédure.

L'intersyndicale (FO-Solidaires-CFDT) a confirmé sa position prise lors du GT du 11 mars de ne pas renouveler l'opération puisque 6 dossiers n'arrivent pas à se terminer, que la procédure avec les auto-écoles est complexe et que cela est très chronophage pour notre délégation.

L'Intersyndicale est aussi soucieuse des conditions de travail de nos collègues de l'action sociale et nous avons lors des CDAS bien constaté la charge de travail que cela représentait.

A noter que ce CDAS s'est déroulé dans un contexte intersyndical unanime.

L'intersyndicale (FO-Solidaires-CFDT) sera vigilante pour maintenir l'Intersyndicale, la priorité restant la défense des personnels, la lutte contre la casse de nos réseaux et cela même dans un contexte d'élections professionnelles à venir en décembre 2022.

Prochain CDAS le 24 Juin 2022

Malgré toutes ces attaques,

**L intersyndicale 76 continuera à se battre pour maintenir l' instance CDAS 76,
au plus proche des agents et permettre une action sociale de qualité qui répond aux besoins de
toutes et tous !**

L'intersyndicale finances (FO-Solidaires-CFDT) au CDAS



Comité Départemental d'Action Sociale de Seine Maritime du 24 février 2022

Après lecture de la déclaration intersyndicale, le président indique qu'une réunion des présidents de CDAS se tiendra le 15 mars prochain sur la réforme touchant l'action sociale.

Le président a pris note des conséquences de la réforme notamment pour l'EPAF et de la baisse du service pour les collègues.

1. Introduction et point d'actualités par le président.

Le président présente les éléments de la réforme touchant l'action sociale.

Le CDAS restera au niveau départemental. Il restera la seule instance inter-directionnelle.

Pour le président, le CDAS gardera les moyens d'agir. L'instauration d'un niveau régional permettra d'éviter l'isolement des délégués. Ce délégué régional sera l'intermédiaire entre le secrétariat général et les délégations départementales. Un délégué sera nommé au 1er septembre 2022. La fiche de poste sortira vers mi mars.

Cependant le président indique que le local sera sous l'autorité du délégué.

Lors du prochain CDAS, le président fera un point plus détaillé.

En réponse les organisations syndicales indiquent qu'elles ne voient pas le côté positif de cette réforme à l'instar notamment de la casse des résidences EPAF. En effet, suite à l'ouverture des réservations nous avons fait un constat :

les résidences partenaires ne font pas de pensions complètes et ne proposent pas de réservation hors période de vacances scolaires. Pour réserver hors périodes, les collègues doivent réserver sur les résidences EPAF, sauf qu'il n'en reste quasiment pas.

La crainte est que le délégué régional ne soit qu'un gestionnaire comptable et que la réforme accélère la casse de l'action sociale, élément que l'on voit monter en puissance ces derniers mois.

2. Approbation du PV du 28 septembre 2021.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Crédits d'actions locales : point sur fin de gestion 2021 et budget 2022.

CAL 2021 :

Quelques colis non pris par les retraités seront donnés aux assistantes sociales pour une distribution dans le cadre d'Amitiés finances.

En 2021, le CDAS 76 avait décidé de mettre en place une aide au permis pour les jeunes. 15 dossiers ont été retenus en 2021 mais un n'a pas pu être concrétisé.

Cette mesure est très complexe à mettre en place avec les autos-écoles. Elle demande énormément de temps à la déléguée pour expliquer.

Le CDAS a décidé face à cette complexité de ne pas renouveler cette expérimentation.

Concernant les tickets de cinémas, achetés en fin d'année 2021, il en reste 391.

Ceux-ci étant valables jusqu'en novembre 2022, le CDAS a décidé de les donner aux enfants nés en 2007 et qui ne feront plus partie de ceux qui reçoivent un cadeau. Le reste fera l'objet d'une décision au prochain CDAS.

Le spectacle Disney ayant été repoussé en octobre 2022, les billets ont pu être remboursés pour les collègues en ayant fait la demande. Au jour du CDAS, seules 6 familles ont demandé le remboursement.

CAL 2022 :

L'arbre de Noël de Rouen se tiendra comme tous les ans au théâtre Charles Dullin.

Mais pour le spectacle du Havre, la salle habituelle étant en travaux, le spectacle se déroulera au théâtre de l'Hôtel de ville.

Un groupe de travail se tiendra prochainement et permettra de retenir le spectacle de Noël et les sorties à venir.

Le budget sera voté lors du prochain CDAS.

4. Questions diverses:

* Les organisations syndicales sont revenues sur les retenues pour trop-perçus sur salaire, parfois en appliquant des majorations de 10 % !!!!

Nous avons déjà évoqué ce point des retenues qui ne font pas l'objet d'étalement pour le remboursement alors que des notes le prévoient.

Le président voit ce point avec les services compétents.

* Suite à la fermeture du restaurant de la CAF au Havre, 2 coins repas ont été installés dans les locaux des douanes du Havre (au BUC et à la DR).

* La déléguée est revenue sur l'action sophrologie organisée en partenariat avec la MGEFI.

191 personnes se sont inscrites (171 y ont participé). Les collègues ont été très satisfaits. Le coût de la prestation a été de 6000€ pris en charge par la MGEFI.

Le constat de cette action a été que beaucoup d'agents dans notre réseau sont en souffrance, chose que nous denonçons depuis plusieurs années.

Le thème de l'action de santé publique de cette année est : "prendre son coeur en main".

**Malgré toutes ces attaques,
L'intersyndicale 76 continuera à se battre pour maintenir l'instance CDAS 76,
au plus proche des agents et permettre une action sociale de qualité qui répond aux besoins de
toutes et tous !**